

TOX...LES AGENT CRACKENT ! LE RETOUR

Voulant toujours plus de rentabilité, le système capitaliste génère des crises sociales et humaines. Certaines de ces personnes en détresse s'installent dans les stations de la ligne 4. Dealers et toxicomanes rendent difficile le quotidien des agents de conduite et de station. L'agent RATP doit subir et obéir. Gare à celui qui ne respecte pas la production, l'équipement répressif se mettra en route. La section ligne 4 a participé à la séance CHSCT et des pistes de préventions ont été proposées.

Le système capitaliste est générateur de détresse sociale et engendre des difficultés pour les agents RATP

Les politiques libérales menées depuis quelques décennies n'ont fait qu'accroître le chômage. Les grandes entreprises dans leur logique de rentabilité sont autant responsables de cette crise sociale et sanitaire. 1% de productivité chaque année pour la RATP ! Maintenir et creuser le chômage permet au patronat d'imposer aux salarié-es une flexibilité et par là même d'obtenir plus de marge avec moins de personnel.

Les Toxicomanes et les SDF font partie de ces personnes en détresse sociale. Ils et elles s'installent de plus en plus sur la ligne 4, à tel point que la moitié de celle-ci est concernée. Ce

que les pouvoirs publics et la RATP n'arrivent pas à résoudre ont des impacts directs sur notre environnement de travail. De nombreux collègues viennent avec la boule au ventre face aux dernières agressions et risques exposant aux seringues, aux fumées de crack, au sang et diverses maladies. Une collègue a été déplacée sur la ligne 7/7bis.



L'usure, la frustration et le ras-le-bol face à ces difficultés récurrentes révèlent des risques psychosociaux

La RATP a développé un partenariat avec une association pour dispenser des formations aux agents de SEM (CSA et autres) et du recueil social. Malgré les actions menées ces dernières années, la situation a empiré. Toxicomanes, fumeurs de crack et dealers sont présent-es en nombre important (entre 40 et 60) dans plusieurs stations du nord de la ligne 4. Le climat se dégrade, ils deviennent de plus en plus agressifs entre eux et quelques fois, avec les agents et les usager-es. Des fumées

importantes de stupéfiants recouvrent les quais, soulevant des inquiétudes légitimes des collègues. Plusieurs d'entre eux ont déclaré des accidents du travail du fait de divers incidents.

Pourtant, la ligne 4 estime faire le nécessaire mais reconnaît que la situation ne s'est pas améliorée. De nombreux signalements quotidiens sont effectués. Entre agents de stations et encadrants, entre conducteurs et chefs de régulation, le ton monte, les esprits s'échauffent.

Les agents n'ont pas à subir les méthodes répressives d'une direction ne répondant pas à ses obligations !

Le 29 novembre 2015, un collègue signale une présence importante en station de toxicomanes et de dealers. Avant de repartir, le collègue se renseigne auprès du PCC des suites de son signalement. Le PCC estime qu'il a fait son travail et n'indique rien de plus.



Roule et tais toi ?! La discussion avec les agents s'envenime. Le collègue apprend que rien n'a changé. C'est ainsi qu'il refuse de desservir la station et y passe sans s'arrêter.

Plutôt que de calmer le jeu, la direction met la pression. Une déclaration est prise pour enquête. La direction tente toutefois, pour canaliser l'énervernement, d'envoyer les agents de stations dans les nuages de fumées de

stupéfiants pour jouer les flics. En station également, les agents sont sur les nerfs.

Le 18 décembre une séance CHSCT s'est tenue pour traiter notamment de cet incident.

La direction de la RATP a une obligation de sécurité et de résultat vis-à-vis de

ses salarié-es. Ces problèmes ont été soulevés à plusieurs reprises par les délégués du personnel et élu-es du CHSCT MTS et SEM/CML.

Pour SOLIDAIRES et la section ligne 4 « si la direction préfère aborder les problèmes de façon répressive plutôt qu'avec compréhension », c'est à ses risques et périls ! Nous ne lâcherons rien ni personne.

Une résolution a été votée à l'unanimité des élu-es MTS

La loi du système de santé, votée cette année, permet l'ouverture d'une salle de « shoot », espérons que celle-ci ne fera pas l'objet de discussions supplémentaires. **Il y a urgence sociale et sanitaire. La section ligne 4 a remonté au CHSCT les difficultés d'exercice du métier et a proposé des pistes de préventions. Celles-ci ont été reprises dans la résolution du CHSCT :**

- La possibilité d'avoir des trains HLP, dans les stations concernées par un signalement de toxicomanes et dealers, si l'agent en ressent le besoin pour sa sécurité et celles des voyageurs ;
- L'intervention des personnes habilitées et le nécessaire fait, quant au signalement de toxicomanes et dealers, doivent faire l'objet systématique d'une information auprès des agents du terrain ;
- L'identification dans le logiciel Acciline des termes « toxicomanes » et « dealers » de façon distincte des autres populations concernées par la dénomination « PSIE » ;
- un renforcement des nettoyages sur l'ensemble des zones d'interventions des agents du département MTS ;
- une mise à jour du document unique d'évaluations des risques notamment N°19 et 27 ;
- Vérification et améliorations des systèmes de ventilations et aérations des locaux sur les quais (porte de Clignancourt tête de quai de départ, les Halles, etc) ;
- Systématiser les déclarations d'accidents du travail Acciline en cas d'exposition aux fumées de produits stupéfiants ;
- Permettre aux agents de faire un dépistage à lecture rapide (cf expertise SECAFI) en cas d'expositions aux fumées de stupéfiants afin de faire lever les doutes ;
- Une communication de la médecine du travail sur les différentes notes liées à la présence de PSIE.



SOLIDAIRES groupe RATP
144 boulevard de la Villette 75019 Paris
Tel : 01 40 18 79 99 - Fax : 01 43 67 62 14
www.solidaires-grouperatp.org